



AMAP «LE CHAMP DE LA BALEINE» - CONTRAT PANIER D'ŒUFS BIO

Le présent contrat est passé entre l'**amapien-** **et les producteurs partenaires :**
ne :

Nom : _____ Emmanuel, Pierre et Marie-Françoise ROUYERE
Prénom : _____ GAEC Huyart-Rouyère
Adresse : _____ 28 rue Diogène Maillart
60480 Chaussée du Bois d'Ecu
Code Postal : _____
Ville : _____
Mail : _____
Tél. portable : _____

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la Charte des AMAP pour la période du 1er septembre 2020 au 7 juillet 2021 inclus (dernière distribution de la saison).

Emmanuel et Marie-Françoise ROUYERE vous proposent des œufs bio de leurs 6000 poules qui passent leur journée en plein air sur 2 hectares herbés. Lorsqu'elles rentrent quatre fois par jour, elles bénéficient de l'alimentation en partie produite par la GAEC. La nuit, les poules rentrent dans leur bâtiment et vont se nicher sur des perchoirs. Les œufs qui vous seront fournis sont calibrés M (entre 53g et 63g) et L (entre 63g et 73g). Madame Rouyère nous indiquera la date de ponte à chaque distribution sur un document pour l'ensemble de la livraison. **PENSEZ A APPORTER VOS BOITES A CHAQUE DISTRIBUTION**

Les œufs sont coques jusqu'à 9 jours. La réglementation demande aux producteurs de vous indiquer qu'après la livraison, les œufs doivent être conservés au réfrigérateur et consommés sous 28 jours à compter de la date de ponte.

Les distributions sont faites par Clotilde Ghesquière, et se feront du 1er septembre au 7 juillet. Il n'y aura pas de distribution du 22 décembre au 12 janvier (trêve hivernale), ni le 11 novembre 2020. La dernière distribution aura lieu le 7 juillet. Il y a donc 40 semaines de livraison.

QUANTITE PAR SEMAINE: (1 unité contient 6 œufs et coûte 2 euros) :

<input type="checkbox"/> 1 (x6)	<input type="checkbox"/> 2 (x6)	<input type="checkbox"/> 3
(x6)		
2 x 40 = 80 €	4 x 40 = 160 €	
6 x 40 = 240 €		

Rappel Prix du panier et Modalités de règlement :

- ☛ Un panier est constitué de 6 œufs au prix de 2€ le panier.
- ☛ Le paiement se fait en un ou deux chèques maximum.
- ☛ L'adhérent doit être à jour de sa cotisation à « Autour de la baleine ».

Fait à Paris, le : ____ / ____ / 2020



L'amapien-ne :

Le producteur partenaire :